

## Compte rendu du CSAM du 11 mai 2023

### Fédération Finances

Il s'agissait du premier CSAM de la nouvelle mandature, initialement programmé le 23 mars, puis reporté au 18 avril et enfin au 11 mai, suite au refus unitaire de l'interfédérale d'y participer au vu des événements sociaux liés à la réforme des retraites.

Ce CSAM, pour lequel le quorum était atteint, malgré l'absence de la Fédération CGT, était placé sous la présidence de Gabriel ATTAL pour la première partie, non technique, de la séance.

Gabriel ATTAL a rappelé, sans s'appesantir, le contexte social à l'origine de la date tardive de cette première instance, réaffirmant son attachement au dialogue social, indiquant que sa porte était toujours ouverte pour des rencontres bilatérales.

En propos liminaires, il a énoncé que :

- le projet de loi Douanes, portant sur la réécriture de l'article 60, qui avait donné lieu à des échanges en amont tant avec les OS qu'avec la DG des Douanes, serait discuté au Sénat dans les prochaines semaines ;
- l'observatoire interne montre une situation dégradée. Si encore 66% des personnels du ministère indiquent être contents de travailler au MEFSIN, ce taux est en baisse et démontre qu'il faut se pencher sur la QVT, s'orienter vers un Plan sur la Qualité de Vie. Il souligne à cet égard qu'il serait possible de reprendre la proposition formulée en bilatérale par « une Fédération » (L'UNSA et la CFE-CGC), à savoir l'expérimentation de la semaine de 4 jours, et pourquoi pas à la DGFIP ;

Puis le ministre a évoqué la construction de l'agenda social ministériel avec les sujets prioritaires à y inscrire pour tenir compte des priorités listées par les OS dans leur courrier unitaire du 10 mai au ministre.

↳ **La Protection Sociale Complémentaire (PSC)** : c'est une avancée majeure pour les personnels. C'est aussi la garantie d'une couverture de qualité pour tous les agents, une garantie de maintien du pouvoir d'achat avec le versement des 15 € mensuels et une garantie de fonctionnement de par la Commission paritaire de pilotage et de suivi.

Même si la bascule n'est prévue que pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025, c'est un chantier à entreprendre rapidement, car après l'appel d'offre devra se dérouler une phase d'ingénierie.

↳ **Le handicap** : Le MEFSIN mène depuis longtemps une politique inclusive. Le taux d'emploi des personnels en situation de handicap a été revu de 7% à 5,98% suite au contrôle du FIPHFP, car 1500 agents n'avaient pas transmis leur attestation RQTH à jour. Aujourd'hui, le taux d'emploi est remonté à 6,67%.

Deux projets sont à mener : le renouvellement de la convention handicap avec le FIPHFP et la préparation du premier Plan Handicap ministériel.

↳ **L'égalité Femmes/Hommes** : on constate une augmentation des primo accessions de femmes à des postes de direction, ainsi que de la proportion de femmes dans l'encadrement supérieur avec en 2022 40% de primo nominations de femmes.

Sont prévus sur ce thème : la préparation du 4<sup>ème</sup> Plan Egalité F/H avec l'audit AFNOR et la publication du 1<sup>er</sup> Index Egalité F/H.

↳ **Les carrières/promotions** : elles découlent du Plan de promotions inter-catégorielles. Un état des lieux sur les promotions effectuées entre 2018 et 2022 est en cours d'élaboration. Il sera transmis aux OS dès que finalisé.

↳ **La sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions** : des groupes de travail directionnels se sont déjà tenus sur le sujet. La sécurité des agents en contact avec l'utilisateur est une priorité : vérificateurs, géomètres, huissiers, agents d'accueil (DGFIP) ; agents de branche surveillance (Douanes) ; enquêteurs (INSEE) ; agents chargés du contrôle (DGCCRF).

↳ **L'éco responsabilité** : C'est un « fil rouge ». La transition écologique a été initiée par « Bercy Vert ». La trajectoire visée, c'est la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'objectif étant de -20% des GES ministériels hors achats.

Le ministre a également évoqué le Plan de lutte contre les fraudes aux Finances Publiques en indiquant qu'aujourd'hui 10 700 agents sont affectés à des missions de contrôle fiscal, et qu'ils seront 11 500 à la fin du quinquennat.

Il a indiqué qu'il serait également présent lors du prochain CSAM le 5 juillet.

Les OS présentes ont procédé à la lecture de leur déclaration liminaire respective. En effet, la proposition d'une déclaration interfédérale commune avait été suggérée lors de l'interfédérale

préparatoire du 10 mai, mais déclinée par l'alliance CFDT-CFTC et par la CGT qui n'irait pas au CSAM, ce que les autres fédérations ont regretté, une DL commune aurait été encore un marqueur fort de l'unité du front syndical. La déclaration liminaire de l'alliance UNSA-CGC est en annexe.

Toutes les fédérations ont souligné qu'il était inconcevable de dérouler un dialogue social « comme avant », comme si rien ne s'était passé depuis le 19 janvier.

Aussi, ainsi qu'il en avait été décidé lors de l'interfédérale du 10 mai, après le départ de Gabriel ATTAL, les fédérations Solidaires, CFDT-CFTC, FO et UNSA-CFE-CGC ont informé la Secrétaire générale, présidente pour la deuxième partie technique du CSAM, qu'elles quittaient la salle et attendaient la programmation rapide d'une réunion pour bâtir l'agenda social selon leurs thématiques prioritaires.

## **Déclaration liminaire UNSA CGC CSAM du 11 mai 2023**

Monsieur le Ministre, Mme la Secrétaire Générale,

Notre intervention a pour but, comme pour les autres organisations syndicales présentes, de formuler le pourquoi de notre présence aujourd'hui à ce premier CSAM.

Il s'agit pour nous d'exprimer notre unité dans la lutte contre cette réforme des retraites mais aussi de porter des demandes précises en matière de dialogue social.

L'UNSA et la CFE-CGC se veulent au plus près des préoccupations des agents et cadres de nos ministères.

Et au-delà de leur colère face à un recul de leurs droits à la retraite, c'est leurs carrières et leurs rémunérations qui les préoccupent actuellement.

Face à une inflation de plus de 15 % sur les produits alimentaires, et de plus de 10% en général, ils attendent des décisions en matière de rémunérations et des négociations sur l'évolution de leurs carrières, leurs promotions, leurs indemnités, leurs frais de missions.

Si certaines décisions relèvent de la fonction publique, certaines inflexions relèvent de Bercy et des négociations sont possibles ici notamment sur un plan ministériel de qualification et la revalorisation de l'indemnitaire.

L'attractivité des métiers de nos ministères est au prix d'un sursaut en matière de rémunération et de carrières.

Les négociations sur la PSC doivent être préparées dans un cadre clarifié par les ministres quant à l'exigence d'un contrat de haute qualité et donc d'un engagement budgétaire ministériel. Pour cela, les organisations syndicales doivent aussi avoir accès à l'ensemble des documents nécessaires pour la négociation.

C'est pour nos deux fédérations, avec la sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions, les axes essentiels du dialogue social qui pourrait s'engager avant l'été.

Nous restons disponibles :

- à des bilatérales s'il y a des urgences ou des questions à éclaircir sur d'autres thèmes.
- à un moment d'échange sur l'agenda social pour éclaircir les créneaux disponibles à ces discussions et négociations.

Nous terminerons par vous réitérer que le dialogue social, même en temps de lutte sociale comme c'est le cas actuellement, nécessite de prioriser les annonces aux organisations syndicales de votre ministère notamment sur les transformations des services.

La confiance ne se décrète pas, elle se prouve.

Le brouillard de ces dernières semaines sur l'évolution de la lutte contre la fraude et l'avenir du SEJF, Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances, puis les annonces privilégiant la presse avant l'information des syndicats, ne fait que renforcer la méfiance et le sentiment que le politique prime sur le dialogue social.

Si vos annonces d'hier ont levé le voile sur vos intentions politiques concernant la fraude, il reste de nombreuses questions pratiques concernant l'avenir du SEJF, de ces douaniers encore très majoritaires qui sont de plus en plus inquiets sur leur devenir, et du double ancrage du service DGDDI/DGFIP.